



## FILIÈRE POULES PONDEUSES BIO EN NORMANDIE

### ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE | DÉCEMBRE 2025



#### EN FRANCE

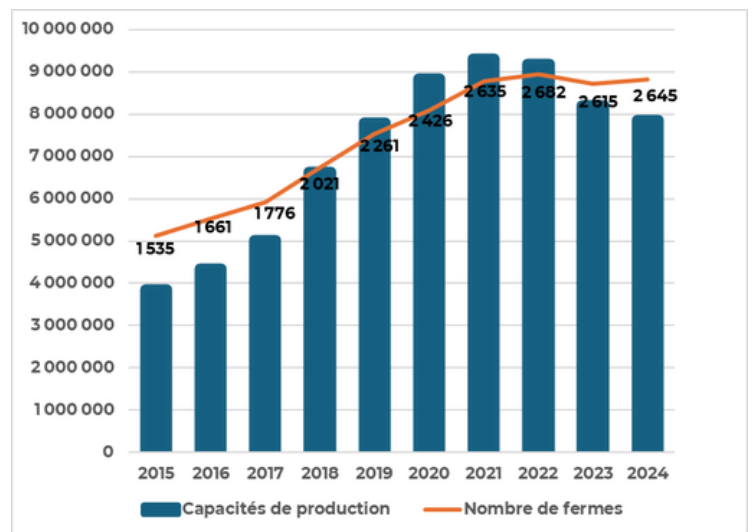
En 2024, **2 645 fermes** produisent des œufs bio à l'échelle nationale (donnée relativement stable par rapport à 2023). Les capacités de production\* en poules pondeuses bio s'élèvent à plus de **7,8 millions de têtes**.

Le cheptel de poules pondeuses bio baisse de 4% par rapport à 2023.

La filière biologique représente **7,2%** des capacités de production d'œufs.

*\*Il est à noter que la capacité de production correspond à des mises en place potentielles et non des effectifs réels sur l'année.*

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES CAPACITÉS DE PRODUCTION EN POULES PONDEUSES BIO EN NOMBRE DE TÊTES (FR)



Source : Agence Bio, traitement BeN

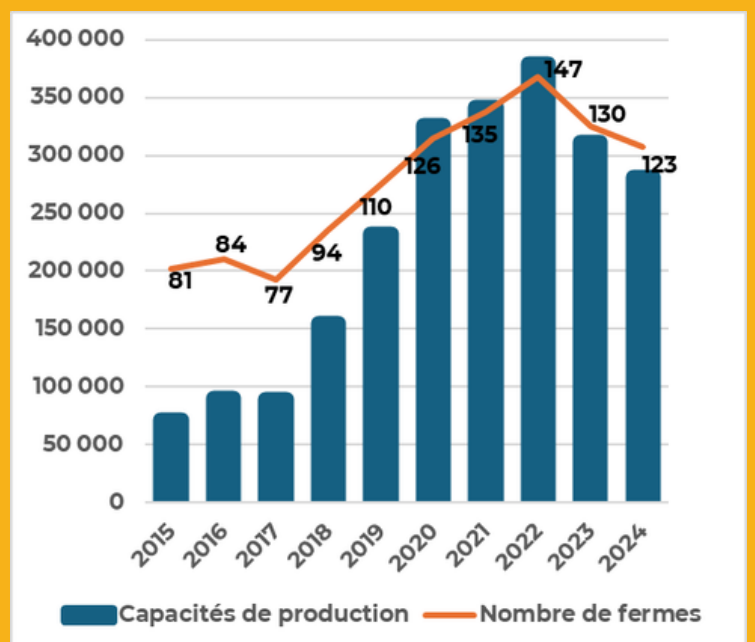
#### EN NORMANDIE

En 2024, les capacités de production en poules pondeuses bio en Normandie s'élèvent à **281 350 têtes**. **123 fermes** produisent des poules pondeuses bio. La Normandie est considérée comme une petite région de production pour les poules pondeuses bio. En 2024, la filière biologique représente près de 12% des capacités de production d'œufs de la région.

La baisse de la consommation de produits bio depuis 2020-2021 cumulée aux épisodes de grippe aviaire entraînent une baisse du cheptel en poules pondeuses bio et du nombre de fermes avec cette production à partir de 2022.

La Manche dénombre le plus de fermes en poules pondeuses tandis que la Seine Maritime comptabilise le plus de cheptels de poules pondeuses avec plus de +111 000 têtes.

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES CAPACITÉS DE PRODUCTION EN POULES PONDEUSES BIO EN NOMBRE DE TÊTES (NO)



Source : Agence Bio, traitement BeN

# LA FILIÈRE

Pour près de 77% des fermes, les poules pondeuses sont l'atelier principal. Près de 13% des fermes avec un atelier poules pondeuses ont un atelier volaille de chair comme production principale, 7% en légumes et 3% en bovin lait.

Le **nombre de poules** par élevage et les **circuits de commercialisation** permettent de **catégoriser les élevages de poules pondeuses bio** :

- ➔ Des élevages de moins de 250 poules pondeuses associés à d'autres productions / ateliers ;
- ➔ Des élevages entre 1 000 et 2 000 poules pondeuses, le plus souvent des installations avec commercialisation en vente directe et autres circuits courts de proximité ;
- ➔ Des élevages de plus de 7 000 poules pondeuses orientés vers les filières de conditionnement pour les marchés des grandes surfaces alimentaires. En Normandie, des entreprises spécialisées dans la collecte, le conditionnement et la commercialisation d'œufs interviennent dans la région et proposent des contrats aux éleveurs.

Il est à noter qu'en Normandie, la majorité des cheptels de poules pondeuses bio font moins de 2 000 têtes par ferme. Par ailleurs, on observe des différences entre les anciennes régions. Les éleveurs du territoire Haut Normand s'inscrivent davantage avec des opérateurs économiques et donc des filières longues. Inversement, les producteurs bas-normands s'organisent davantage en circuit-court de proximité.

En circuits longs, **il n'existe pas d'acteur 100% Bio dédié à la filière œufs en Normandie**. Il existe des opérateurs de collecte, conditionnement et commercialisation "mixtes" (bio et conventionnel) situés hors Normandie comme Cocorette (groupe Noriap) ou L'Oeuf de Nos Villages et dont le périmètre de collecte est national.

## SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS EN POULETTES BIO, UN ENJEU TERRITORIAL

L'évolution de l'application du règlement bio pour l'élevage de volailles depuis 2022 entraîne des conséquences sur la filière. A cela s'ajoutent les difficultés rencontrées à cause de l'épidémie d'influenza aviaire et la flambée des prix de l'aliment et de l'énergie. La réglementation impose aux éleveurs de poules pondeuses bio de se fournir en poulettes prêtes à pondre biologiques à défaut de les élever sur place.

Désormais, les jeunes animaux doivent aussi avoir un accès au parcours (1m<sup>2</sup> de surface plein air pour les poulettes) au moins 6 semaines sur la durée d'élevage, un bâtiment avec une densité régulée (21 kg de poids vif/m<sup>2</sup>) et un perchoir par poulette (10 cm).

Cette réglementation est intéressante pour le bien-être animal et l'adaptation des poulettes à leur environnement.

Néanmoins, avec ces nouvelles règles, des freins techniques (pression sanitaire, prédation ou encore impact de l'âge de ponte sur la qualité des œufs) et des freins d'approvisionnement apparaissent. Dans ce contexte, la disponibilité, le prix et la qualité des poulettes prêtes à pondre sont impactés.

De plus en plus d'élevages indépendants font part de leurs difficultés à s'approvisionner en poulettes et à obtenir des animaux de qualité.

Par ailleurs, les accouvoirs semblent s'être orientés vers des souches de reproducteurs communes spécialisées. Les éleveurs de poulettes se concentrent sur ces mêmes races qui sont des références relativement connues, pour faciliter les débouchés.

De plus, le manque de volailles lié aux pertes dues à la grippe aviaire conduit les opérateurs à privilégier les élevages de taille conséquente pour des questions de coût et de logistique. Une part importante des poulettes prêtes à pondre provient des régions limitrophes comme la Bretagne et les Pays de la Loire qui sont des territoires ayant plus d'élevages avicoles que la Normandie.

**Relocaliser la production de poulettes bio et assurer une diversité de races dans les élevages sont donc les deux principaux enjeux à relever. Pour cela, Bio en Normandie travaille sur la structuration de la filière poulettes bio avec l'appui de ses partenaires (réseau FNAB, ITAB).**

# LA CONJONCTURE

Selon l'Agence Bio, au cours des 3 premiers trimestres 2025, les ventes d'œufs bio en grande distribution (tous circuits) ont progressé de 4,9 % en volume et de 5,8 % en valeur par rapport à la même période de 2024. Les supermarchés restent le premier sous-circuit de la GMS (grandes et moyennes surfaces), en volume comme en valeur, pour la vente d'œufs bio.

Côté offre, la production a baissé entre 2022 et 2024 à la suite du fort ralentissement de consommation de produits bio. Après des signaux positifs fin 2024, la reprise des achats d'œufs bios s'est confirmée en 2025. Dans ce contexte, la production d'œufs bio pourrait être insuffisante. Il s'agit de sécuriser des débouchés pérennes pour les éleveurs d'œufs bio et d'assurer la reprise de la consommation de produits bio dans la durée.

## SOURCES :

- Observatoire régional de l'agriculture biologique
- Données statistiques Agence Bio, traitement Bio en Normandie
- Notes de Conjoncture, Agence Bio

## CONTACTS :

- **Héloïse BILLOT**, conseillère territoires & transition agricole : [hbillot@bio-normandie.org](mailto:hbillot@bio-normandie.org) ; 06 95 29 95 89
- **Noémie BELKACEMI**, responsable élevage : [nbelkacemi@bio-normandie.org](mailto:nbelkacemi@bio-normandie.org) ; 06 35 71 76 37



**BIO**  
en NORMANDIE

Avec le soutien financier de :

